

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 620

Artikel: Un notable au petit matin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012850>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRIBOURG

Un notable au petit matin

Il était cinq heures, ce matin-là de fin décembre 1981, et ce n'était pas Paris qui s'éveillait, mais le futur conseiller d'Etat fribourgeois Edouard Gremaud. Et devant lui, une page blanche, avec la perspective de livrer une dernière fois ses pensées intimes aux paysannes et paysans fribourgeois lecteurs de l'«Agri Journal — Journal agricole et social», édité par l'Union des paysans fribourgeois. Derniers «libres propos» mélancoliques, états d'âme, un genre pas trop aisé. Finalement pourtant, Edouard Gremaud n'est pas mécontent de lui à l'heure du bilan intermédiaire: il a travaillé plus que son compte et le fait savoir; et somme toute, comme il le note, «gouverner» pour gouver-

ner, du bétail aux administrés, la tâche se complique mais reste familière. On n'est jamais mieux servi que par soi-même: l'ancien secrétaire de l'Union des paysans fribourgeois prend congé du rédacteur de l'«Agri Journal», et le rédacteur évoque à l'avance les capacités du futur (ancien) homme d'Etat: trois fois Edouard Gremaud en un billet d'une septantaine de lignes. Pas si mal pour un au revoir! Au passage, sans avoir l'air d'y toucher, le bon sens redoutable du notable qui a réussi: «(...) Dire que des gens bien intentionnés luttent pour réduire la durée du travail de l'homme! Et moi, je constate que mes heures de loisirs sont allées en diminuant tout au long de ma carrière professionnelle. Je ne m'en porte pas plus mal après tout. Et quand on aime ce que l'on fait, le travail devient aussi un loisir.» La collégialité ne sera pas douce aux deux conseillers d'Etat socialistes.

LAUSANNE

Les trésors du conservateur

Extraordinaire enrichissement des après-midi et des soirées lausannoises avec le pari des animateurs de la Cinémathèque suisse, tout récemment installée dans ses meubles du Casino de Montbenon rénové: trois séances de cinéma par jour — 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 — tous les jours sauf le dimanche, et des programmes tels qu'on pouvait en rêver en entendant parler des richesses accumulées depuis des années par Freddy Buache. Désormais, les cinéphiles n'auront aucune excuse: une des lacunes culturelles les plus cruelles de Suisse romande est en voie d'être comblée. Espérons, en prime, que le circuit cinématographique traditionnel verra dans cette initiative remarquable l'occasion d'une saine émulation. Au menu de janvier, un somptueux hommage à Abel Gance (onze films, y compris les «Napoléon» de 1925-1927 et 1934),

«Regards» sur le cinéaste français Pierre Chenal, quatre films de G. W. Pabst et la reprise d'œuvres de Claude Autant-Lara. N'en jetez plus. Il est possible de se «programmer» à l'avance en consultant la brochure-programme explicative (et illustrée!), publiée mensuellement par la Cinémathèque suisse (adresse utile: Montbenon 6, 1003 Lausanne).

GENÈVE

L'armistice du travail

Dans l'industrie genevoise des machines, comme dans d'autres secteurs, la conjoncture était très favorable jusqu'à l'été de l'année dernière. Et brusquement, elle a changé, sans le moindre signe avant-coureur. Les Ateliers des Charmilles, dernière grande entreprise indépendante, de ce fait la

plus dynamique, est allée jusqu'à introduire le chômage partiel.

Et voici venu le temps des règlements de comptes.

A Lucifer, filiale de la multinationale Sperry Rand spécialisée dans la fabrication de valves électromagnétiques, des rumeurs de licenciements couraient depuis l'automne. En quelque sorte, le terrain était préparé pour le jour où on devait apprendre qu'un militant FCOM (Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux) avait reçu son congé. Ce frontalier ne quittait pas l'atelier pour dîner et, pour s'épargner un double déplacement, demandait à des collègues de pointer à sa place. Ceci au vu et au su de chacun. Tous les prétextes étaient bons pour «justifier un licenciement...».

LA VENGEANCE EST UN PLAT...

Au-delà de ce coup patronal monté de toutes pièces, un contentieux qui ne datait pas d'hier. En fait, la direction mettait le point final à un conflit qui l'opposait à un militant syndical particulièrement actif, un de ceux qui avaient lancé le mouvement contre les licenciements en 1975, il y a plus de cinq ans. Dans l'intervalle l'enthousiasme était un peu tombé et si l'action syndicale se maintenait, d'autres travailleurs, plus prudents, plus diplomates aussi, avaient été élus à la commission d'entreprise: la direction éliminait alors sans prendre beaucoup de risques celui qui ne bénéficiait plus d'un statut protégé.

A l'heure des règlements de comptes, Lucifer n'est qu'un cas parmi d'autres. Dans une autre multinationale, américaine celle-là, mais ayant également son siège à Zurich, un militant de l'action syndicale est congédié après trente ans de «bons et loyaux services», pour... comportement et rendement insuffisants!

L'affaire de l'entreprise Gay, au sujet de laquelle le Tribunal fédéral vient de rendre un arrêt, est encore plus significative.